

A l'aune du droit façades peintes & espace public

3^{ème} workshop du projet FNS
**«La ville ornée:
Pour une histoire
des façades peintes
à l'époque moderne
(Suisse/Europe)»**

Organisateurs :

Jérémie Koering _ Université de Fribourg, directeur du projet

Valérie Hayaert _ University of Warwick, répondante

Carolin Behrmann _ Ruhr-Universität Bochum, répondante

Antonella Fenech _ CNRS/Centre André Chastel, Paris, répondante

28.02 >

Université de Fribourg,
MIS 4112 _ Salle Jäggi

1.03.2024

13:30 > 17:00

En tant qu'ornement, un décor peint en façade rencontre fréquemment la question du droit. D'abord parce qu'il est un *augment* qui s'ajoute à un *patrimoine* particulier ou à la somme des *ornementa* qui fondent la grandeur d'une ville. Ensuite parce qu'il porte à la visibilité la dignité de celui qui en fait usage – qu'il s'agisse d'un privé ou d'une personne morale – et, à ce titre, il contribue à affirmer ses droits et prérogatives. De ce point de vue, l'iconographie est souvent elle-même traversée par des problématiques juridiques (la question de la succession ou de l'héritage par exemple) ou politiques (positionnement à l'égard de la communauté ou de l'autorité supérieure avec laquelle le commanditaire entretient des relations). Enfin la question du droit peut également prendre un tour plus spécifiquement juridique lorsqu'un décor devient le lieu d'un litige, qu'il s'agisse d'une dispute entre le peintre et son commanditaire ou d'un problème de représentation mettant en tension différentes franges d'une communauté politique.

Ce workshop entend affronter ces diverses questions en portant tout à la fois l'attention sur des études de cas et sur des analyses plus transversales. Les échanges qui se noueront entre les chercheurs/cheuses du projet « La ville ornée » et les répondantes permettront de déterminer dans quelle mesure les façades peintes, dans leurs liens au droit, participent à la définition de l'espace urbain comme espace public.

ORGANISATEURS :

Prof. **Jérémie Koering**
Chaire d'Histoire de l'art
des Temps modernes
Université de Fribourg
Av. de l'Europe 20
CH-1700 Fribourg

avec la participation de
Dr. **Valérie Hayaert** (University of Warwick),
Dr. **Carolin Behrmann** (Ruhr-Universität, Bochum)
et Dr. **Antonella Fenech** (CNRS/Centre André Chastel, Paris)
en tant que répondantes

Bureau MIS05 5143
+41 26 300 7952
jérémie.koering@unifr.ch

<https://www.unifr.ch/art/fr/recherche/>

Programme

28 fév.

- 18:00 **Jérémie Koering**
Sandes Dindar
Dominic-Alain Boariu
Florian Métral
Luca Cereghetti :
- Présentation du projet FNS**
La ville ornée: Pour une histoire des
façades peintes à l'époque moderne
(Suisse/Europe)
- Discussion

1^{er} mars

- 8:34 Départ en train pour Lucerne
- 10:15 Visite du Kunstmuseum, Lucerne
- Sandes Dindar :**
Présentation de la façade peinte
de la Hertensteinhaus
- 11:00 Visite de la ville
- Florian Métral :**
Présentation de la Zytturm

29 fév.

- 13:30 **Jérémie Koering :**
Introduction au workshop
- 13:45 **Sandes Dindar :**
Justice patricienne, justice urbaine:
la sagittation du père
- 14:15 Discussion
- 14:30 **Dominic-Alain Boariu :**
La Maison aux trois états :
sur un dessin de Daniel Lindtmayer
- 15:00 Discussion
- 15:15 Pause café
- 15:30 **Florian Métral :**
Le procès des ornements.
À propos du décor de l'horloge
du pont de Grenoble (1603)
- 16:00 Discussion
- 16:15 **Luca Cereghetti,**
Décors contestés : le Münster
de Bâle (1592) et la tour
de l'hôtel de ville de Lucerne (1704)
- 16:45 Discussion
- 17:00 Clôture du workshop



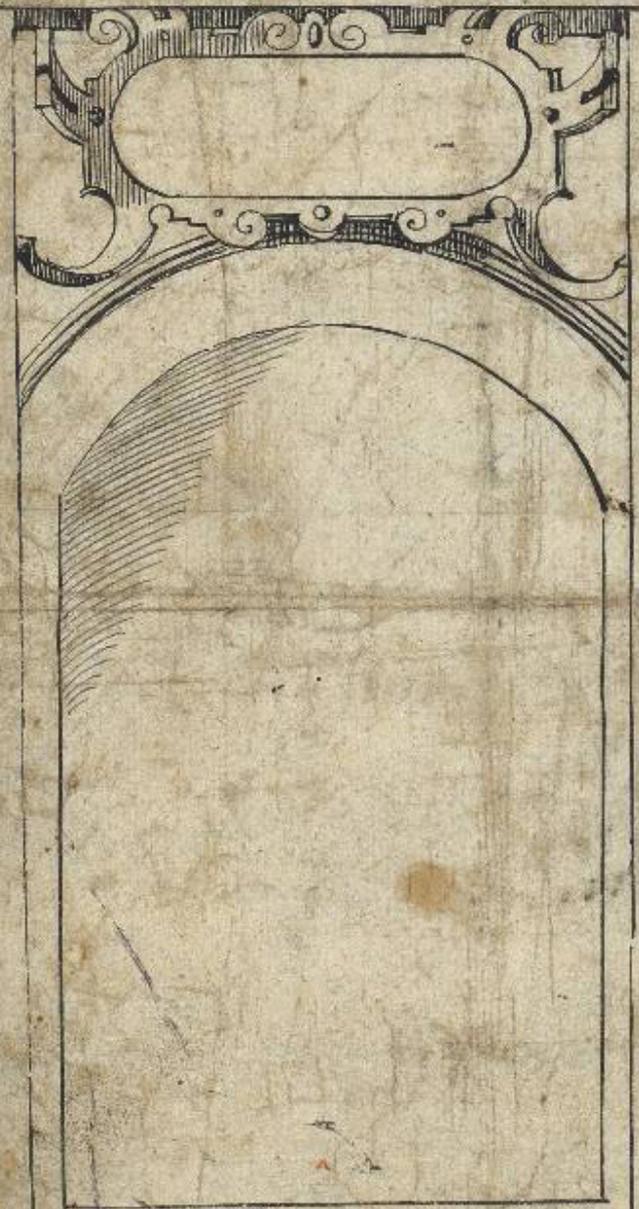
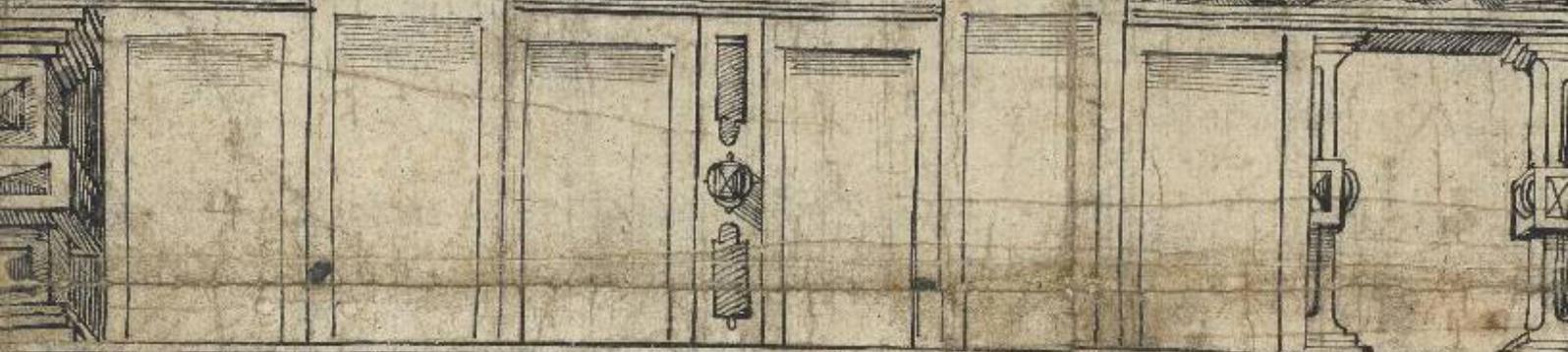
Justice patricienne, justice urbaine : la sagittation du père

Le thème de la justice sera exploré à travers trois perspectives, toutes centrées autour d'un motif commun : la sagittation du père. Cette légende trouve ses racines dans le Talmud babylonien datant de 400 apr. J.-C., mettant en lumière la loyauté filiale et la légitimité de la progéniture. Cette légende évolue au fil du temps, prenant une forme différente: la fable perd progressivement son accent orientaliste pour inclure davantage des éléments moralisateurs chrétiens. Son aboutissement se trouve dans le *Gesta Romanorum*, un recueil de fables du XIV^e siècle, qui influencera les programmes iconographiques que nous aborderons. La diffusion de cette histoire et des légendes qui en découlent conduit à sa représentation par le biais de divers médias, tels que la gravure, les vitraux, les *cassoni* et les objets décoratifs. L'importance de cette histoire dans le cadre juridique se manifeste même sur certaines façades peintes dans l'espace urbain.

Dans ce contexte, nous examinerons trois cas spécifiques : l'hôtel de ville de Nuremberg, la maison *Hertenstein* de Lucerne et la maison *Zum Weissen Adler* de Stein am Rhein. Ces édifices, en tant que reflets de leurs propriétaires, offrent une perspective éclairante sur la notion de justice, aussi bien sur le plan privé que public. Nous explorerons comment et pourquoi les commanditaires ont choisi d'exprimer la justice urbaine à travers la justice patricienne, mettant en lumière la symbiose entre l'architecture, l'iconographie et le droit.

Sandes Dindar est actuellement en troisième année de doctorat sous la direction du professeur Jérémie Koering, directeur du Département d'histoire de l'art de l'Université de Fribourg.

Après un master en histoire de l'art médiéval sur la représentation des croisades dans le Yates Thompson 12 sous la direction du Professeur Michele Bacci et avec le soutien de l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes du CNRS, elle s'est impliquée dans le projet FNS intitulé *La Ville Ornée* au sein d'une équipe d'historiens de l'art et d'un historien. Son travail de doctorat porte sur les ornements et les motifs des façades peintes urbaines suisses des XVI^e et XVII^e siècles, en accordant une attention particulière à l'identification, à la circulation et aux influences en jeu.



1507. D. 114

La Maison aux trois états : sur un dessin de Daniel Lindtmayer

En 1587, Daniel Lindtmayer décore la façade de la maison de Hans Forrer, greffier municipal de la ville de Schaffhouse. Seule trace restée de cette commande, le dessin de la Fondation Peyer occupe une place singulière dans la création graphique du prolifique dessinateur. Il s'avère être la seule preuve d'une activité de fresquiste, métier appris par la fréquentation des meilleurs artistes de l'époque : Tobias Stimmer et Hans Bock l'Ancien.

Placé à mi-chemin entre compétition patricienne et émulation artistique, ce projet de façade peinte est doublement important. Il invite, d'une part, à considérer l'aspect de l'ancienne maison à l'aune d'une production locale florissante, Schaffhouse regorgeant à l'époque des plus belles façades peintes de l'espace helvétique. D'autre part, le choix du sujet dicté par Forrer semble plutôt digne d'un hôtel de ville. Le greffier sanctuarise sa maison en l'ornant d'une iconographie prétentieuse faisant allusion aux trois états (ordres ou fonctions) : *oratores*, *bellatores* et *laboratores*. Cette division tripartite de la société relève d'une doctrine politique médiévale complexe qui connaît à l'époque moderne quelques ajustements rhétoriques. A la lumière des textes fondateurs et exégèses philologiques, il nous importe de comprendre comment le discours politique façonne l'identité visuelle des élites. Enfin, pourquoi Lindtmayer a-t-il brouillé cette stratification sévère par quelques permutations symboliques ?

Dominic-Alain Boariu est chercheur senior FNS en histoire de l'art à l'Université de Fribourg. Après avoir étudié les beaux-arts en Roumanie (Université d'art de Cluj-Napoca), en Belgique (Académie royale des beaux-arts, Bruxelles) et en France (Université Rennes 2), il a soutenu sa thèse de doctorat sur l'iconographie post-révolutionnaire de la décapitation (2015) à l'Université de Fribourg, sous la dir. de Victor I. Stoichita. Sa thèse d'habilitation, en cours, porte sur la photographie au XIX^e siècle. Son premier livre *Roi et régicide. Satire, peinture et politique sous la Monarchie de Juillet*, paraîtra prochainement chez Peter Lang. Depuis septembre 2021, il fait partie du projet de recherche du FNS *La ville ornée* initié par Jérémie Koering.



Le procès des ornements. À propos du décor de l'horloge du pont de Grenoble (1603)

L'affaire date de 1604 et est rapportée dans le *Plaidoyer* (1608) de Claude Expilly : elle oppose son client, Laurent Grégoire, maître en charge des horloges de Grenoble, aux consuls de la ville et porte sur la restauration de l'« horloge du pont » – édifice alors situé à l'endroit de l'actuelle passerelle Saint-Laurent –, détruite lors du siège de la ville en 1590. La restauration de l'horloge, essentielle dans cette partie de la ville, commença en 1591. Cependant, les consuls ne confièrent pas la réfection à Laurent Grégoire, mais à un concurrent nommé Louis de Marc, horloger et peintre originaire de Ruffec, « en Poytou », accompagné dans sa tâche par divers maîtres locaux. Ornée notamment de façades peintes - représentant pour l'une d'elles une figure de la Justice -, la nouvelle horloge de Grenoble, achevée en 1603, était un monument d'une beauté et d'une richesse exceptionnelle, « tout autre que la première » car présentant plus « d'artifice et d'ornement qu'auparavant ». Sans doute est-ce la raison pour laquelle les consuls en profitèrent pour révoquer Laurent Grégoire de ses fonctions de maître de l'horloge du pont afin de les confier à son concurrent, Louis de Marc.

Là se situe le cœur du litige : qui du décor ou du mécanisme horloger est, légalement, le garant de la nouveauté ? L'ornement l'emporte-t-il sur le bâtiment, la forme sur la fonction ?

Florian Métral est docteur en histoire de l'art de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et actuellement titulaire d'une chaire de professeur junior du CNRS, rattaché au Centre André-Chastel (Paris). Ses recherches portent principalement sur la représentation de l'univers à la période moderne, explorant les liens entre images, croyances et savoirs. Il est l'auteur de *Figurer la création du monde. Mythes, discours et images cosmogoniques dans l'art de la Renaissance* (Actes Sud, 2019) et co-auteur des actes du colloque *La Renaissance des origines. Commencement, genèse et création dans l'art des XV^e et XVI^e siècles* (Brepols, 2022). Au sein du projet « La Ville ornée » - dont il a été chercheur postdoc de 2022 à 2024 -, il travaille à l'étude des décorations peintes des horloges publiques en Suisse et en Europe à l'époque moderne, sujet d'une thèse d'habilitation en cours à l'Université de Fribourg.



61

51

60

68

69

70

72

Décors contestés : le Münster de Bâle (1592) et la tour de l'hôtel de ville de Lucerne (1704)

Parmi les documents étudiés lors du recensement des façades ornées profanes présentes dans l'espace de l'ancienne confédération helvétique, deux cas litigieux ont retenu notre attention. Les deux affaires concernent deux édifices significatifs qui de nos jours ne présentent plus aucune décoration : le Münster de Bâle et la tour de l'hôtel de ville de Lucerne.

Dans les deux cas, les décors peints, commandités par les Conseils des deux villes respectives, furent l'objet de critiques âpres de la part du clergé, dans le premier cas, et de la population, dans le deuxième. Ces contestations soulèvent de nombreuses questions d'ordre juridique, politique et social qui interrogent de près la place du décor peint dans l'espace bâti urbain. Ces témoignages rares nous offrent une occasion unique pour analyser l'impact de l'image auprès du public et la dimension juridique qu'elle sous-tend.